

Amanlis, le 17 mars 2023

Les membres du conseil municipal

M

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 23 mars 2023 à 20h30,

à la salle du conseil municipal installée à la salle polyvalente.

Ordre du jour

- ✓ Finances : fixation des taux communaux des contributions directes pour l'année 2023
- ✓ Finances : vote des subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2023
- ✓ Finances : affectation des résultats 2022 du budget Commune
- ✓ Finances : vote du budget Commune 2023
- ✓ Finances : affectation des résultats 2022 du budget Assainissement
- ✓ Finances : vote du budget Assainissement 2023
- ✓ Finances : affectation des résultats 2022 du budget Le Cormier
- ✓ Finances : vote du budget Le Cormier 2023
- ✓ Finances : affectation des résultats 2022 du budget Cabinet paramédical
- ✓ Finances : vote du budget Cabinet paramédical 2023
- ✓ Finances : affectation des résultats 2022 du budget boulangerie
- ✓ Finances : vote du budget boulangerie 2023
- ✓ Finances : affectation des résultats 2022 du budget Le Relais
- ✓ Finances : vote du budget Le Relais 2023
- ✓ Finances : indemnités de gardiennage de l'église communale – année 2023
- ✓ Urbanisme : Lancement de l'opération « Lotissement le Champ Saint-Martin » - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- ✓ Assemblées : état des indemnités perçues en 2023 par les élu-e-s dans le cadre de leurs fonctions
- ✓ Ressources Humaines : Institution du temps partiel et modalités d'exercice
- ✓ SDE 35 : modification des statuts
- ✓ Délégations : communication d'une décision prise par le maire – marchés publics
- ✓ Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, M _____, l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire d'Amanlis,
Loïc GODET,



Mairie 1 Place centrale 35150 AMANLIS

Téléphone : 02.99.44.44.98 - Fax : 02.99.44.56.49 - Email : secretariat@mairie-amanlis.fr

Heures d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi matin de 8h30 à 12h00 ; les jeudi et vendredi après midi de 13h30 à 18h45